

ETRENNES.

POUPÉES, ARCHES DE NOÉ,
POLICHINELLES, CHEVAUX BERÇANTS,
TRAINÉAUX, BERCEAUX DE POUPÉE,
TOUTS SERVICES A THÉ, HUILIERS,
CARAFFES, VERRRES A V N. ALBUMS,
SACHELS, PORTE-MONNAIE,
TASSES A MOUSTACHE,
LAMPES DE FANTAISIE,
RÉVEIL-MATIN, CUILLERES EN ARGENT,
COUTEAU A D'ÉBITER,
CRYSTAL COLORÉ, PORCELAINE, Etc., Etc., Etc.

E. D. D'ORSONNENS,
143 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.
RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.
Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs
Toutes descriptions de Poèles et Fournaises constamment
en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de
Fourniture de Maison.
532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

IN THE SURROGATE COURT OF
THE COUNTY OF CARLETON.
Notice of Application for Letters of
Guardianship.

NOTICE is hereby given that Pierre
Hyacinthe Chabot, of the City of
Ottawa, in the County of Carleton, Mer-
chant, will on the 15th day of February,
A. D. 1887, make application to this hono-
rable Court to be appointed guardian of
the infants Jean Léon Chabot, aged seven-
teen years; Albert Henri Chabot, aged
nineteen years; Charles Emile Chabot,
aged six years; and Marie Louise Beatrix
Chabot, aged three years.
VALIN & ADAM,
Solicitors for Pierre-Hyacinthe Chabot.
Dated at Ottawa the 11th day
of January, A. D. 1887.

H. LAPIERRE
Tailleur
113 - RUE RIDEAU - 113
Rideau House
Portes voisines de M. Thos Birckett
OTTAWA
M. Lapierre désire informer ses amis
et anciennes pratiques qu'il vient de ré-
ouvrir sa boutique de tailleur à l'endroit
ci-haut, magasin de M. A. Bialé où il don-
nera satisfaction à tous.
Ottawa 18 déc. 1886-1m.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
DES SOUMISSIONS cachetées, adres-
sées au sousigné, et portant la sus-
cription "Soumission pour Appareil de
Chauffage à l'Eau chaude, édifice du Bureau
de Poste, Hull, P. Q." seront reçues à ce
bureau jusqu'à MARDI le 19 courant
pour la construction et l'achèvement d'un
Appareil de Chauffage à l'Eau Chaude
au
Bureau de Poste, etc., à Hull, P. Q.
Les plans et devis pourront être vus au
dépôt des Travaux Publics, Ottawa,
le 17 et après MARDI, le 8 courant.
Les soumissionnaires sont de plus avertis
qu'aucune soumission ne sera prise en con-
sécution, si elle n'est faite sur les formules
imprimées fournies, et signées de leurs pro-
pres signatures.
On devra envoyer avec la soumission un
chèque de banque accepté, fait payable à
l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux
Publics, pour une somme égale à cinq pour
cent du montant de la soumission. Ce
chèque sera confisqué si le soumissionnaire
refuse de signer le contrat sur demar de
se faire ou s'il ne le remplit pas intégra-
lement. Si la soumission n'est pas acceptée
le chèque sera remis.
Ce département ne s'engage pas néan-
moins à accepter la plus basse ni aucune
des soumissions.
Par ordre, **A. GOBEIL**,
Secrétaire.
Dépt. des Travaux Publics,
Ottawa, 3 Janv., 1887.

**CONFISERIES !
PATISSERIES.**
Nouveau Poste Canadien-Français
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX,
(Ancien poste de M. Broderick)
M. Trudel désire informer le public
d'Ottawa et des environs qu'il tiendront
constamment à leur nouveau poste toutes
les confiseries désirables qu'ils manufac-
tureront eux-mêmes; tels que pain-dé-
savoie, pour diner de noces et pour fêtes,
bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits,
dragées et tout ce qui se trouve généra-
lement dans un établissement de première
classe.
Les sousignés, par leur longue expé-
rience dans cette ligne de commerce sont
en mesure de donner satisfaction à tous et
comptent sur l'encouragement libéral des
Canadiens-français de la capitale et du
public en général.
On fera bon de venir faire une visite.
A. TRUDEL et Frère.
Ottawa, 1er Dec 1886
Confiseries
M. SIMARD remercie ses nombreuses pra-
tiques et le public de Hull de l'encourage-
ment libéral qu'il a reçu jusqu'à présent et
le sollicite de nouveau.
M. SIMARD a toujours en mains un assorti-
ment complet de VIANDES FRAICHES,
SALÉES et FUMÉES, toujours de première
qualité.
Les ordres seront exécutés promptement
et livrés à domicile gratis: Prix modérés.
Une visite est sollicitée.
BERNARD SIMARD,
BOUCHER

L'Union Nationale
ABONNEZ-VOUS AU
Grand Journal
"L'UNION NATIONALE"
PUBLIE A OTTAWA ET A HULL.
\$1.00 par année seulement.
8 pages de lecture toutes les semaines.
Donne les prix du marché d'Ottawa.
Pa ait le Vendredi et est déposé à la
poste assés tôt pour que les cultivateurs le
reçoivent le dimanche.
Magnifiques chromos donnés en prime
pour abonnement payé d'avance.
M. ISRAEL DUMAIS, notaire.
Agent général.
**166 RUE PRINCIPALE,
HULL.**
N. B.—ON DEMANDE des sous-agnés.

NOTES POLITIQUES

Sir Charles Tupper s'embarquera
aujourd'hui pour revenir en Ca-
nada.

Le Mail est d'avis que nous pour-
rions bien avoir une session en gui-
se d'une dissolution.

Sir John a dit à quelques amis, à
Kingston, que les élections fédéra-
les auraient lieu prochainement, et
qu'il comptait sur une majorité en
chambre. Quand à la date, il a dit
qu'il n'y avait encore rien de défi-
nitif sur ce point. Sir John a été
réserve.

TELEGRAPHIE

Québec, 12.—Dans les élections
municipales de la paroisse de Qué-
bec, M. M. Bourgeois et Desoy ont été
élus conseillers et M Shaw a été élu
en remplacement de M. Carrel qui a
résigné.
A Saint-Coomban, M. R. R.
Dobell, McInerly et Falardeau ont
été élus à l'unanimité. A Saint
Sauveur, où les élections ne se sont
pas terminées hier soir, M. Ki-
rovac, Rochette et Gingras avaient
une forte avance sur leurs adver-
saires, M. Parent, Barbeau et
Moisan.

—Les morts subites sont nom-
breuses à cette saison de l'année, et
après toutes celles que nous avons
enregistrées depuis quelque temps
nous regrettons d'avoir à annoncer
la mort de M. Bénoni Tanguay,
selleur, arrivée hier matin à son
magasin, rue Saint Nicolas, au Pa-
lais. M. Tanguay était un homme
éminemment honorable et qui
jouissait de l'estime générale.

—Les élections municipales de
Fraser ville ont eu lieu hier.
Le maire Hudon a été élu à l'una-
nimité.

MM. Desjardins, Waterson et
Saindou ont été élus sans votation.
Le maire Hudon a été élu à l'una-
nimité.

—Une violente tempête, annonce
le *Réveil du Saguenay*, s'est fait sentir
dans la nuit de dimanche à lundi.
Il est tombé deux pieds de neige et
les malles ont été considérablement
retardées. Mercredi matin, un véri-
table ouragan s'est fait sentir dans
la région du lac St Jean jusqu'à
Caskouia. Le chemin du lac St
Jean sur le bord du lac Kénoy a
dû être changé en plusieurs en-
droits après la bourrasque. Ici à
Chicoutimi il a fait un temps ma-
gnifique toute la journée.

—M. Linière Taschereau se pré-
sentera de nouveau comme candi-
dat conservateur dans la Beauce
pour la chambre fédérale.

—M. le curé de Saint Roch a an-
noncé à ses paroissiens que les
aumônes du jubilé recueillies dans
les troncs de l'église se sont élevées
à la somme de \$1,105.

ECHOS DE HULL

Clubs de raquettes
Les clubs de raquettes d'Ottawa
et de Hull qui feront ce soir une
procession aux flambeaux dans Hull
défileront par les rues du Pont,
Principale, Albert, Division, Inker-
man, Victoria, Charles, Du Pont,
Wellington, Brewery et Principale
jusqu'à l'hôtel de ville, où un lunch
leur sera servi par le club "Le Na-
tional" de Hull.

Conr Criminelle
Le jeune McElroy, accusé de bestia-
lité, et dont le procès a eu lieu
mardi, a été acquitté par les jurés.
L'accusé de l'accusé avait basé sa
défense sur la jeunesse du prison-
nier. Le procès du jeune Lacelle,
accusé du même crime se fera plus
tard.

Hier après-midi, on a commencé
le procès de W. Anderson, de On-
slow, comté de Pontiac. Anderson
est accusé d'avoir, en avril dernier,
tiré trois coups de pistolet sur son
fils et sa bra et d'avoir blessé son
fils. Anderson, fils, a été le pre-
mier témoin entendu. Il dit que
son père lui a vendu sa terre mais
qu'il est en retard dans ses paie-
ments. Son père l'accuse de dissi-
per son bien et c'est au moment où
il empaillait des sacs d'avoine, aidé
par sa femme, que Anderson père
est venu tirer sur lui.

Comique, mais menteur
L'Alliance d'hier fait dans le genre
comique. Faut bien faire quelque
chose pour s'attirer des lecteurs et
l'égarer un peu. Elle s'est ad-
joint dans ce but un collaborateur
du *Canard* de M. Beaugrand. Elle
aurait dû s'adjointre en même
temps un rédacteur honorable et
qui n'aurait pas honte de retracter
un mensong; du genre de ceux que
l'Alliance ne se gêne pas de commet-
tre.

BULLETIN COMMERCIAL

Encadrages faits au prix coûtant,
chez Chevrier Frères, 466 rue Sus-
sex.

Résultat.—En prenant réguliè-
rement les "Amers indigènes" vous
sentirez votre sang se purifier et s'éri-
cher, la digestion devenir facile,
et tout le système prendre une
vigueur inaccoutumée. Le résultat,
c'est la santé.

Allez chez Chevrier Frères pour
vos encadrages.—Le seul magasin
où ils seront faits au prix coûtant—
466 rue Sussex.

Plaintes.—On ne peut pas tout
avoir. Un dyspeptique de vieille
date se plaint de ce que le remède
du Dr Sey n'est pas aussi délicieux
à prendre que certaines préparations
dont il avait toujours fait usage. Si
ce monsieur a en vue de flatter son
palais, il lui est bien facile de le
faire; les confiseurs ne manquent
pas. Mais s'il veut se guérir, c'est
l'action du remède et non le goût
qu'il doit considérer. S'il l'avait
fait dès le commencement, en pre-
nant un véritable remède comme
le remède du Dr Sey, il y a peut-
être longtemps que sa dyspsie
aurait disparu.

AVIS

EST par le présent donné que le
demande sera faite à la Législature
de la Province de Québec, à sa prochaine
session au sujet de la Compagnie de
chemin de fer d'Ottawa et
de la Vallée de la Gatineau, pour un
acte amendant l'acte d'incorporation de
cette Compagnie et lui accordant le
privilege de s'amalgamer avec d'autres
compagnies de chemins de fer en pro-
longeant le temps pour la complétion de
ce chemin de fer et lui permettant d'é-
mettre des dé-
bentures portant hypothèques ou par
l'extension de ses pouvoirs de construc-
tion d'autres branches ou autrement pour
amender le dit acte d'incorporation
pour d'autres
us.
H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la Compagnie.
Daté à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

AVIS

EST par le présentes donné qu'une
demande sera faite à la Législature
de la Province de Québec, à sa prochaine
session au sujet de la Compagnie de
chemin de fer de Colonisation d'Ottawa,
pour un acte amendant l'acte d'incorpora-
tion de cette Compagnie et lui accordant
le privilege de s'amalgamer avec d'autres
compagnies de chemins de fer en pro-
longeant le temps pour la complétion de
ce chemin de fer, et d'amender le dit
acte d'incorporation pour tous autres
us.
H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Daté à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

Aux Electeurs

Me sieurs les Electeurs,
Vous savez comme moi que je ne dési-
rais pas continuer à occuper un siège dans
le Conseil-De-Ville de la cité de Hull, et
que je n'ai consenti à me présenter de
nouveau que pour obéir aux sollicitations
présentes de la majorité des électeurs
du quartier numéro trois.
Je vous remercie de la marque de con-
fiance que vous me témoignez par la lon-
gue requête que vous me présentez, et
cette confiance est la meilleure réponse à
ceux qui s'opposent à ma réélection parce
que je ne suis pas résidant dans le quartier
trois.
Le fait que l'on m'a pas d'autre ac-
cusation à porter contre moi pour ma
conduite dans le Conseil m'est un témoi-
gnage d'une inestimable valeur, et si
je suis élu pour vous représenter de
nouveau, soyez certain que ma con-
duite sera dans l'avenir ce qu'elle a
été dans le passé, c'est-à-dire pour
le plus grand intérêt du quartier
trois et de la cité en général.
Je sais comme vous, et j'ai en souffrir
comme vous, que les rues dans le
quartier trois demandent des répara-
tions pressantes, surtout la rue Church,
ou il y en aurait un certain nombre
certainement de faites l'été dernier,
si le conseil n'avait pas eu l'intention
d'y passer les tuyaux de l'aqueduc au
printemps. En faisant les excavations
pour l'aqueduc il sera facile de niveler
cette rue à moins de frais que si nous
l'ouvrons fait cette année.
Une autre raison qui m'a décidé de
céder à votre demande de me présenter
de nouveau, c'est qu'ayant communi-
qué avec les importants dans Hull
j'étais plus au fait que tout autre pour
la conduite de bons travaux.
Une fois de plus la confiance que
vous m'avez témoignée dans votre
requête et de votre confiance dans
ma conduite par le jour de votation.
J'ai l'honneur d'être,
Messieurs les Electeurs,
Votre tout dévoué Serviteur,
EDOUARD LANDRY,

DANS LA CAPITALE

Menus faits
—Tous les journaux de la ville
sont remplis de détails au sujet de
la grande célébration d'hier à la
Pointe Gatineau.

—Le trottoir sur la rue Sussex,
coin de la rue Rideau, est encom-
bré de neige et dans un état qui
fait peu d'honneur à la ville d'Ottawa.

—La littérature obscène qui a été
saisie par les autorités, douanières
sera détruite.

—Température superbe aujourd'hui;
froid assez vif cependant.

—On parle encore sur la rue de
dissolution et d'élections générales.

—La dernière bordée de neige, la
plus forte de la saison, a rendu les
chemins d'un accès difficile dans les
campagnes dealentours.

En avant la raquette
C'est ce soir que les Clubs de
Raquettes d'Ottawa et de Hull fe-
ront leur grande marche aux flam-
beaux à travers la ville. Le départ
aura lieu en face du Bureau de
Poste vers les 8 heures.

Salaires civiques
A une assemblée du comité des
finances tenue hier soir et présidée
par M. Péchevin Brown, il a été
décidé d'augmenter le salaire de
M. Jackson, assistant greffier de la
cité de \$150 et celui de M. Fox, du
même bureau, de \$100. Le pre-
mier recevra maintenant un salaire
de \$1,350 et le second de \$600. Le
comité propose un vote de remer-
ciements à M. Brown pour ses ser-
vices durant l'année 1886.

DECES
A Québec, à l'âge de soixante-
quatre ans et dix mois, sieur Benoît
Tanguay, décédé après une courte
maladie de deux heures.
A St François, Ile d'Orléans, le 27
décembre dernier, Julie Lepage,
épouse de Moïse de Trois Maisons
dit Picard, à l'âge de 74 ans.
M. Pierre Vézina, menuisier, dé-
cédé au Saull Monmorency le 8 du
courant, à l'âge de 35 ans.

9

Par année.
Pour six mois.
Pour quatre.
Edition Hebdomadaire.
Administration.
LE
Ottawa

On se re-
cente cam-
province
que de
devoir en
du Mail,
supporter
at. Mais
Mgr Clary
la distinc-
provincial.
Sa Grande
cune cause
politique
premier m-
parlant de
servi des p-
"J'ai l'h-
John A. M-
sommées de
d'ams. Je
lui ou son-
jamais à
ennemi des
vent parlé
a rendu de
Dans la
le Popisme,
ment et pu-
reprises la
principal d-
de cette pé-
dresse de
Comprence
quence, ce-
rapport ave-
ral ou les é-
des Commu-
Nous cro-
exprimés p-
tages par
la province
que Sir Joh-
jours respec-
droits de
qu'il lui a
dans la com-
ment et que
été libre de
de race.

Comme to-
Thibault, a
Arbitres offi-
puis vingt a
compatriotes
fondé parmi
Saint Jean B-
bre de lecture
avec cette
qu'il possè-
leur a fait
tes circon-
trioles lui
naissants.
an, les Cana-
necticut, on
prier à M.
en une amph-
Tous les c-
que c'est un
eaux d'art c-
en ce pays.
Ce beau ca-
de la magni-
signée par
de Meriden.

A M. Charles
droits,
Monsieur et c-
Permettez m-
jour, au nom
vous remerci-
signalez que
que vous ren-
la cause na-
Française a
longtemps de
connu ici pa-
comme le cha-
de nos droits.
La seconde c-
ticut devait
casion de faire
intime, et au
titre de plus
en vnaud de
cause, celle de
ncticut. Non-
ces belles par-

Comme to-
Thibault, a
Arbitres offi-
puis vingt a
compatriotes
fondé parmi
Saint Jean B-
bre de lecture
avec cette
qu'il possè-
leur a fait
tes circon-
trioles lui
naissants.
an, les Cana-
necticut, on
prier à M.
en une amph-
Tous les c-
que c'est un
eaux d'art c-
en ce pays.
Ce beau ca-
de la magni-
signée par
de Meriden.

A M. Charles
droits,
Monsieur et c-
Permettez m-
jour, au nom
vous remerci-
signalez que
que vous ren-
la cause na-
Française a
longtemps de
connu ici pa-
comme le cha-
de nos droits.
La seconde c-
ticut devait
casion de faire
intime, et au
titre de plus
en vnaud de
cause, celle de
ncticut. Non-
ces belles par-

A M. Charles
droits,
Monsieur et c-
Permettez m-
jour, au nom
vous remerci-
signalez que
que vous ren-
la cause na-
Française a
longtemps de
connu ici pa-
comme le cha-
de nos droits.
La seconde c-
ticut devait
casion de faire
intime, et au
titre de plus
en vnaud de
cause, celle de
ncticut. Non-
ces belles par-

A M. Charles
droits,
Monsieur et c-
Permettez m-
jour, au nom
vous remerci-
signalez que
que vous ren-
la cause na-
Française a
longtemps de
connu ici pa-
comme le cha-
de nos droits.
La seconde c-
ticut devait
casion de faire
intime, et au
titre de plus
en vnaud de
cause, celle de
ncticut. Non-
ces belles par-